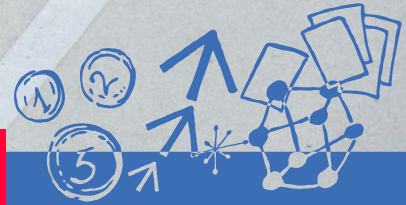


conférence doctorale

jeudi 28 octobre 2021
Campus de Dorigny

L'appréhension juridique du sujet de droit

Cette conférence se veut être l'opportunité privilégiée d'échanger sur des thématiques juridiques générales et de tenir une discussion qui portera sur les différents aspects du sujet de thèse des conférencières et conférenciers mis en relation les uns aux autres par le biais de thématiques successives.



PROGRAMME

16h30-16h35

Mots de bienvenue, introduction, présentation des conférencières et conférenciers

16h35-17h00

Les ordres juridiques de droit privé structurés par les droits subjectifs et ceux qui ne le sont pas – Quelles différences, quels enjeux ?

Thématique proposée par William Barbey

17h00-17h25

Les limites entre le sujet de droit et l'objet de droit – L'exemple du droit d'information et de participation de la population, ainsi que son contrôle dans le cadre du plan d'affectation

Thématique proposée par Pauline Monod

17h25-17h50

La reconnaissance du statut de sujet de droit aux animaux – une (r)évolution juridique ?

Thématique proposée par Brian Favre

17h50-18h15

L'effectivité des droits subjectifs – Quelle protection pour les sujets de droit qui n'ont pas la possibilité d'agir en justice ?

Thématique proposée par Louise Hauptmann

18h15-18h40

La fin de la personnalité – Quels mécanismes de protection après la disparition du sujet de droit ?

Thématique proposée par Nicolas Tschumy

18h40-18h55

Remarques conclusives et questions générales du public

18h55-19h00

Remerciements

Organisateur et modérateur de la conférence :
William Barbey

